

« Oui » pour garantir les rentes AVS

Demain, le Conseil des États devra parvenir à remettre la réforme de l'AVS sur les rails. Aujourd'hui, pour Pro Senectute, il est essentiel d'assurer la prévoyance vieillesse et d'offrir des perspectives aux jeunes et aux personnes âgées. Dans ce but, il est nécessaire de relever l'âge de la retraite des femmes et de prévoir des mesures compensatoires suffisantes pour la période de transition.

« Nous n'avons plus de temps à perdre », déclare Eveline Widmer-Schlumpf, présidente du conseil de fondation de Pro Senectute Suisse, au sujet du débat de demain au Conseil des États sur la réforme de l'assurance-vieillesse et survivants (AVS). « C'est justement maintenant, à l'heure où la crise sanitaire génère des angoisses existentielles chez de nombreuses personnes, que nous avons besoin d'avoir confiance en nos assurances sociales et d'ouvrir des perspectives, aussi bien pour les jeunes que pour les personnes âgées. »

Une réforme pour renforcer la solidarité intergénérationnelle

Pour Pro Senectute, il est primordial d'élaborer rapidement un projet de réforme qui puisse être accepté par le peuple et assurer le niveau des rentes. « Tant les jeunes, qui versent des cotisations dans ce système et devront à leur tour recevoir une rente garantie, que les retraitées et retraités actuels, doivent pouvoir compter sur un maintien du niveau des rentes. »

Oui à la retraite à 65 ans pour tous et à des mesures compensatoires ciblées

Depuis plusieurs années, Pro Senectute est favorable à une harmonisation de l'âge de la retraite des femmes avec celui des hommes, tout en soutenant des mesures compensatoires ciblées pour la génération directement concernées par la phase de transition. Pro Senectute appelle donc les parlementaires à veiller à ce que la réforme n'entraîne pas une augmentation de la pauvreté chez les personnes concernées par la période de transition. Parallèlement, Pro Senectute encourage les femmes et les hommes politiques à intensifier leurs efforts pour aboutir à un niveau de salaires – et donc de rentes – égal entre les femmes et les hommes.

Non à une augmentation du plafond des rentes pour les couples mariés

Avec le relèvement du plafond des rentes pour les couples mariés, la commission consultative du Conseil des États a introduit un élément qui va à l'encontre de l'objectif d'assainissement de l'AVS. Pro Senectute est d'avis qu'il faut y renoncer, car les couples mariés bénéficient aujourd'hui en exclusivité de prestations de l'AVS, dont la rente de veuve ou de veuf et le supplément pour les veuves et les veufs.

« Les dernières tentatives de réforme ont montré que seul un modèle contenant des mesures adaptées pour toutes les générations peut être accepté par le peuple. Aujourd'hui, nous avons cette chance », souligne Eveline Widmer-Schlumpf.

Contact pour les médias

Peter Burri Follath, responsable communication Pro Senectute Suisse, tél. 044 283 89 43, e-mail : medien@prosenectute.ch

Pro Senectute lutte contre la pauvreté des personnes âgées

Pro Senectute s'engage depuis plus d'un siècle pour le bien-être, les droits et la dignité des personnes âgées. La lutte contre la pauvreté des personnes âgées et le renforcement des liens intergénérationnels font partie de ses principales priorités. Pro Senectute est la plus grande organisation spécialisée de prestations au service des personnes âgées et de leurs proches en Suisse. Présente dans toutes les régions du pays avec plus de 130 bureaux de consultation, l'organisation compte 1800 collaboratrices et collaborateurs et 18'400 bénévoles.

Quelque 700'000 personnes à la retraite et leurs proches utilisent ses offres et bénéficient de ses conseils d'ordre financier et de ses mesures de soutien. Pro Senectute est certifiée par le label de qualité ZEWO.

www.prosenectute.ch/finances